

Un temps fort pour connaître et améliorer la situation des personnes sans-abri



Bilan

Nuit de la solidarité 2026

Jeudi 22 janvier 2026



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**VILLE DE
MARSEILLE**



Je souhaite vous adresser, au nom de la Ville de Marseille, ces quelques mots pour vous remercier d'avoir participé à cette cinquième édition de la Nuit de la Solidarité. Votre engagement durant ce temps est précieux. Il nous permet de mieux connaître la réalité de la grande précarité et rend visibles celles et ceux que la rue tend trop souvent à invisibiliser.

Vous étiez, encore une fois, un millier à prendre part à ce moment. Grâce à vous, nous avons pu aller à la rencontre de près de 400 personnes en situation de grande difficulté. Votre participation, en plus d'être un acte de solidarité, est un acte d'humanité. Elle dit quelque chose de nous, de Marseille, des Marseillaises et des Marseillais, de notre capacité collective à ne pas détourner le regard. Car j'ai la conviction que c'est en conjuguant ce type d'action et des politiques publiques ambitieuses, qu'ensemble nous continuerons de faire de Marseille une capitale de la solidarité.

Depuis le lancement de la Nuit de la Solidarité à Marseille, notre ambition demeure la même : faire de notre ville un territoire où chacun peut accéder à ses droits fondamentaux, vivre dans des conditions dignes et bénéficier de la solidarité municipale lorsqu'il en a besoin.

C'est en ce sens que nous multiplions nos efforts, car le service public est le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. Que cela soit avec le renforcement des dispositifs d'accompagnement, le développement de solutions d'hébergement d'urgence, l'amélioration de l'accès à l'hygiène, à la santé, à l'insertion, chaque besoin exprimé lors des Nuits de Solidarité doit trouver un écho et une réponse à la hauteur.

Du fond du coeur, merci de votre mobilisation et de votre générosité.

Benoît PAYAN

Maire de Marseille

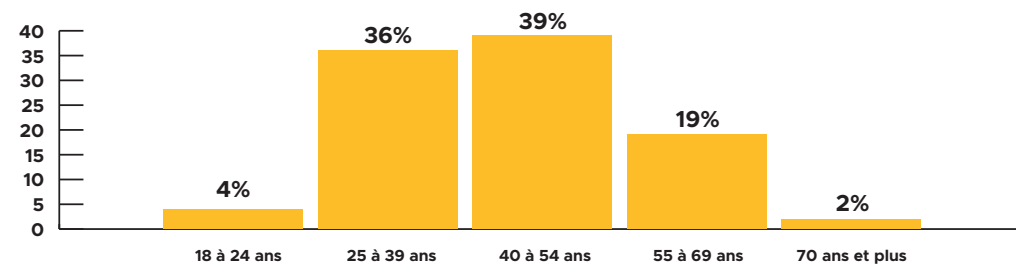
La cinquième édition de la Nuit de la Solidarité marseillaise s'est déroulée le 22 janvier 2026. Grâce à la mobilisation d'un millier de volontaires, près de 400 personnes sans-abri ont été rencontrées et ont pu témoigner de leur situation et de leurs besoins.

Découvrez les résultats de l'enquête et les actions menées par la Ville de Marseille et ses partenaires pour lutter contre la grande exclusion.



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Répartition par tranche d'âge



6



12 % des personnes rencontrées sont des femmes, en proportion stable depuis plusieurs années.



7 % ont un animal de compagnie.



51 % des répondants vivent à Marseille depuis plus de 5 ans et 10% depuis moins de 3 mois.



34 % sont sans logement personnel depuis plus de 5 ans et 11% depuis moins de 3 mois.



63 % n'ont pas bénéficié d'un hébergement depuis plus d'un an et 11% depuis moins de 3 mois.



45 % des répondants déclarent être accompagnés par un travailleur social.



56 % ont une domiciliation pour recevoir du courrier et réaliser des démarches.



54 % ont une couverture de santé, cependant 31% des répondants n'avaient pas vu de médecin depuis plus d'un an dont 11% depuis plus de 5 ans.



50% déclarent appeler le 115, un recours en nette baisse par rapport à 2025 (61%).



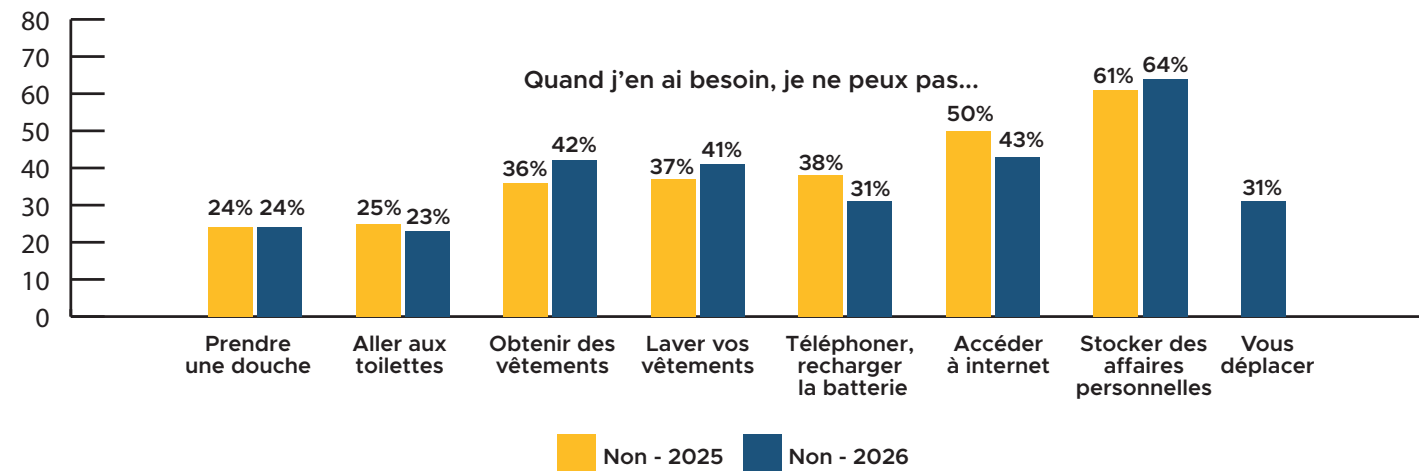
62% des personnes rencontrées ont accès à un ou zéro repas par jour. Parmi ces personnes, 44% ne savent pas où se nourrir.

7



La préparation des volontaires

BESOINS NON COUVERTS



Malgré une amélioration sensible de la réponse à certains besoins, les personnes interrogées rencontrent encore de réelles difficultés, en particulier pour accéder à des vêtements et stocker des affaires personnelles.

Cette année, l'enquête a mis en évidence que les personnes rencontrées manquent d'information concernant les services qui peuvent leur être proposés.

DES CONSTATS QUI GUIDENT L'ACTION MUNICIPALE



Le centre d'hébergement l'auberge marseillaise

Grâce à une forte mobilisation citoyenne, la Nuit de la Solidarité permet chaque année d'interroger près de 400 personnes sans-abri sur leurs besoins et d'en suivre les évolutions dans le temps. Ces informations permettent d'adapter l'action municipale à destination des personnes sans-abri.

Avec le soutien de l'État, dans le cadre du premier Plan pauvreté signé par une municipalité, la Ville de Marseille a développé de nombreuses actions pour répondre à ces enjeux et développer ses capacités d'observation. En 2025, la création de l'Observatoire des Pauvretés, en partenariat avec le monde associatif et universitaire permet de doter le territoire d'un outil partagé de veille et d'analyse des phénomènes de pauvreté, permettant ainsi d'identifier les besoins, d'orienter les politiques publiques et de concevoir des actions ciblées et adaptées aux réalités du terrain.

Ce livret retrace ainsi les différentes actions menées pour répondre aux défis de l'exclusion sociale et renforcer les dispositifs d'accompagnement des publics en grande précarité. Il met en lumière les efforts menés par la Ville de Marseille et ses partenaires pour améliorer la connaissance de ces réalités et construire des réponses toujours plus adaptées aux besoins des personnes les plus vulnérables.

1 DÉVELOPPER DES SOLUTIONS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT À TAILLE HUMAINE



Face à la saturation des centres d'hébergement existants et au recours aux nuitées hôtelières, inadaptées à la vie familiale, la Ville de Marseille mobilise son patrimoine vacant pour permettre l'ouverture de centres d'hébergement à taille humaine.

Depuis 2020 : 525 places d'hébergement ont ouvert dans 13 terrains et bâtiments municipaux. Dernier lieu ouvert, **"la Grande Maison"**, un lieu de vie à taille humaine accueille 38 personnes dans une ancienne caserne située dans le 3^{ème} arrondissement rénovée par le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec les association HAS, Just, l'association des usagers de la PADA et la régie de quartier Noailles-Belsunce.

En 2026 : ouverture d'une halte de nuit de 35 places pour hommes dans le 3^{ème} arrondissement. Un lieu porté par l'association Accueil de Jour-Nuit dans des locaux mis à disposition par la Ville de Marseille.

À venir : ouverture par l'association La Caravelle d'un centre d'hébergement pour femmes sortant de maternité dans des locaux municipaux rue Friedland dans le 6^{ème} arrondissement.

Le centre d'hébergement La Grande Maison

2 GARANTIR L'ACCÈS DE TOUTES ET TOUS À L'HYGIÈNE ET AUX SOINS

Depuis 2020 : la Ville de Marseille a permis, avec le soutien de l'Etat dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté, l'ouverture de douches dans six lieux associatifs ainsi que dans plusieurs bidonvilles.

En 2026 : les douches municipales ouvertes en 2020 dans des locaux provisoires se sont installées en janvier 2026 dans un bâtiment réhabilité avenue Foch dans le 4^{ème} arrondissement. Les douches accueillent en moyenne 650 personnes par mois. Les usagers peuvent également y rencontrer des travailleurs sociaux, des infirmiers de l'association SAJ, accéder à un vestiaire et laver leurs vêtements.



Douches municipales

3 FAVORISER L'ACCÈS À L'ALIMENTATION

Depuis 2020, les agents du Samu Social municipal distribuent des repas permettant de venir en aide chaque jour à plus de 300 personnes à la rue. En parallèle, la Ville de Marseille soutient de nombreuses maraudes qui effectuent des distributions de rue, les épiceries sociales et les cuisines partagées permettant aux personnes qui n'ont pas de domicile de cuisiner leurs propres plats.

En 2026 : la Ville de Marseille travaille à la diversification des sources d'approvisionnement des associations, en collectant notamment les denrées issues des restaurants scolaires et en assurant la récupération des produits saisis à l'aéroport.

À venir : ouverture d'une cantine solidaire dans les anciens locaux de Coco Velten réhabilité par Marseille Habitat dans le 1^{er} arrondissement.



Dalila, usagère de la cuisine du 101, cuisine partagée de l'association Soliha

4 ACCOMPAGNER LES PLUS EXCLUS DANS LEURS DÉMARCHES D'ACCÈS AUX DROITS ET À L'EMPLOI

55% des personnes interrogées lors de la Nuit de la Solidarité indiquaient ne pas être accompagnées par un travailleur social et 44% ne pas avoir d'adresse de domiciliation pour recevoir leur courrier et faire des démarches. Face à la complexité des démarches administratives, souvent dématérialisées, un accompagnement social est indispensable pour favoriser la réinsertion.

Depuis 2020 : afin de renforcer l'accompagnement des personnes à la rue, la Ville a recruté des travailleurs sociaux qui interviennent au sein du Samu Social et des accueils de jour municipaux et soutient le recrutement de travailleurs sociaux dans les accueils de jour associatifs, au sein des agences du CCAS et des hôpitaux. Afin d'accompagner les personnes non francophones, le CCAS dispose désormais de capacités d'interprétariat.

En 2026 : la Ville de Marseille a ouvert, avec son Centre Communal d'Action Sociale, un accueil jour au 41 cours Lieutaud, dans le 6^{ème} arrondissement et doté les commissariats de travailleurs sociaux dédiés à l'accompagnement des femmes victimes de violences.

À venir : ouverture d'un accueil de jour municipal dédié aux femmes dans l'îlot Velten dans le 1^{er} arrondissement.



Paul et Rachid, binôme formé via le dispositif Mon Taf Solidaire



Accueil de jour Lieutaud

LA VILLE DE MARSEILLE ADRESSE SES REMERCIEMENTS

Aux **1000 volontaires** qui ont participé à l'opération et aux près de **200 agents municipaux et du CCAS volontaires** mobilisés dans le cadre de l'opération ;

à la **Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement, la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) et la Préfecture des Bouches-du-Rhône.**

partenaires de l'opération ;

aux mairies des 1/7e, 2/3e, 4/5e et 6/8e arrondissements pour la mobilisation de leurs équipes et l'accueil des volontaires ;

aux associations **Addap13, ADJN, ADJ Saint Joseph, Armée du Salut, Bus 3132, SAJ, Sara Logisol, Secours Catholique, Unis-Cité,**

Vendredi 13, au centre LGBTQIA+, et à tous les représentants du monde associatif mobilisés ce soir-là ;

aux bénévoles avec et sans-abri de l'association La Cloche, engagés dans la formation des volontaires ;

à la **Régie des Transports Marseillais,** aux **parkings Effia, Indigo, Qpark et à Gares et Connexions,** à l'**APHM et à l'Hôpital Européen**

pour la mobilisation de leurs collaborateurs en vue de l'accès des équipes à leurs espaces ;

à l'**Observatoire des Pauvretés, ASSAb, au SIAO13 et à Sékou Diassy** pour la participation à l'analyse des résultats de l'enquête.





VILLE DE
MARSEILLE

Plus d'informations sur :
marseille.fr